

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DRAGUIGNAN - 8302 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 06/01/2025 - 49 - 2001 B 00161 - 438 709 842 - AMGV

AMGV

LES ESPARRUS

83690 VILLECROZE

NETTE DE
DE COMPTES

6 JAN. 2025

3300 DRAGUE
2025/49



A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

COMPTES ANNUELS

KI EXPERT SAS

165 CHEMIN DES NEGADOUX

83140 SIX FOURS LES PLAGES

04 94 89 00 98

Désignation de l'entreprise : <u>AMGV</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>LES ESPARRUS</u>		83690 <u>VILLECROZE</u>	
Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>438709842000019</u>		Néant ☐ *	

				Exercice N clos le, <u>30062024</u>		N-1 <u>30062023</u>				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC						
	Frais de développement *	CX		CQ						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	9 302	AG	9 302					
	Fonds commercial (1)	AH	21 041	AI		21 041		21 041		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM						
	Terrains	AN		AO						
	Constructions	AP	189 838	AQ	28 666	161 172		168 567		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	94 880	AS	84 240	10 640		38 986		
	Autres immobilisations corporelles	AT	251 343	AU	216 706	34 637		123 823		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours	AV		AW						
	Avances et acomptes	AX		AY						
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT						
	Autres participations	CU		CV						
	Créances rattachées à des participations	BB		BC						
	Autres titres immobilisés	BD		BE						
	Prêts	BF		BG						
	Autres immobilisations financières*	BH		BI						
	TOTAL (II)	BJ	566 404	BK	338 914	227 490		352 417		
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
En cours de production de biens		BN		BO						
En cours de production de services		BP		BQ						
Produits intermédiaires et finis		BR		BS						
Marchandises		BT	36 243	BU		36 243		41 875		
CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW						
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	511 325	BY		511 325		614 948		
	Autres créances (3)	BZ	199 798	CA		199 798		44 258		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC						
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE						
DIVERS	Disponibilités	CF	455 320	CG		455 320		627 378		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	3 529	CI		3 529		7 381		
	TOTAL (III)	CJ	1 206 215	CK		1 206 215		1 335 840		
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
Ecart de conversion actif* (VI)		CN								
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 772 619	IA	338 914	1 433 704		1 688 257		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :				

Néant ☐ *

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	8
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	8
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	8
Permanence ou changement de méthodes	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	9
Etat des amortissements	9
Etat des échéances des créances et des dettes	10
Composition du capital social	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des matières et marchandises	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Charges à payer	11
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	11
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	11



NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique de l'exercice n'est apparu.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'est connu à la date de l'établissement de ce bilan.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	30 343		
Constructions sur sol d'autrui	189 838		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	131 024		
Installations générales agencements aménagements divers	224 691		
Matériel de transport	368 687		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 814		
TOTAL	925 053		
TOTAL GENERAL	955 396		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			30 343	30 343
Constructions sur sol d'autrui			189 838	189 838
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		36 144	94 880	94 880
Installations générales agencements aménagements divers		28 227	196 464	196 464
Matériel de transport		318 770	49 917	49 917
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		5 851	4 963	4 963
TOTAL		388 992	536 061	536 061
TOTAL GENERAL		388 992	566 404	566 404

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	9 302			9 302
Constructions sur sol d'autrui		21 271	7 395		28 666
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		92 039	16 017	23 815	84 241
Installations générales agencements aménagements divers		178 852	11 673	28 227	162 298
Matériel de transport		291 529	9 917	251 530	49 917
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		9 994	355	5 851	4 498
TOTAL		593 686	45 358	309 423	329 621
TOTAL GENERAL		602 988	45 358	309 423	338 923
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
					Dotations Reprises
Constructions sur sol d'autrui		7 395			
Instal.techniques matériel outillage indus.		16 017			
Instal.générales agenc.aménag.divers		11 673			
Matériel de transport		9 917			
Matériel de bureau informatique mobilier		355			
TOTAL		45 358			
TOTAL GENERAL		45 358			

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	511 325	511 325	
Taxe sur la valeur ajoutée	23 779	23 779	
Groupe et associés	172 300	172 300	
Débiteurs divers	3 719	3 719	
Charges constatées d'avance	3 529	3 529	
TOTAL	714 652	714 652	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	91 507	91 507		
Personnel et comptes rattachés	27 314	27 314		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 835	20 835		
Impôts sur les bénéfices	39 724	39 724		
Taxe sur la valeur ajoutée	17 613	17 613		
Autres impôts taxes et assimilés	1 161	1 161		
Groupe et associés	50 786	50 786		
Autres dettes	4 000	4 000		
TOTAL	252 939	252 939		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	50 786			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	772			772

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 693
Dettes fiscales et sociales	38 380
Total	46 073

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres créances	172 300		

SAS ARNOUX INVESTISSEMENT
Compte courant débiteur: 172 300 €

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	755	
Dont entreprises liées	755	

SAS ARNOUX INVESTISSEMENT
Intérêts financiers: 755

AMGV

**Société par actions simplifiée
au capital de 7 772 euros
Siège social : Les Esparrus, 83690 VILLECROZE
438 709 842 RCS DRAGUIGNAN**

6 JAN. 2025

DRAGUIGNAN

2025/49

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 9 SEPTEMBRE 2024**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 juin 2024**

L'Associée Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2024 s'élevant à 173 084,49 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **173 084,49 euros**

**Un prélèvement sur les réserves
- sur le compte « autres réserves »** **526 915,51 euros**

**A titre de dividende global à l'Associée Unique
Soit 906,74 euros par action** **700 000,00 euros**

**Après prélèvement le compte « autres réserves »
s'élève ainsi à 472 273,18 euros.**

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour et au plus tard le 31 mars 2025.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 700 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associée Unique déclare être informée que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2021 :

Néant

Exercice clos le 30 juin 2022 :

100 000,00 euros, soit 129,53 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2023 :

300 000,00 euros, soit 388,60 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000,00 euros

Certifié conforme
Le Président

